

VITRY-SUR-SEINE

Cambriolage et séquestration : l'homme écroué

■ Dans la nuit de samedi à dimanche, un pavillon de Vitry a été cambriolé, et une partie de la famille qui y vit séquestrée. Un homme de 30 ans a été mis en examen mercredi par le parquet de Créteil pour vol en bande organisée avec arme, violences aggravées, séquestration en vue de faciliter la commission d'un crime et rébellion. Il a été placé sous mandat de dépôt. Il est le seul, sur les quatre malfaiteurs qui ont pénétré dans la maison ce soir-là, à avoir été arrêté. Ses trois complices se sont enfuis par l'arrière, mais lui avait chuté du toit. Sur les dix adultes et sept enfants présents dans le pavillon, trois adultes avaient été bâillonnés et attachés cette nuit-là.

Le braqueur repart bredouille

■ Un homme cagoulé a fait irruption dans une boucherie de l'avenue du Colonel-Fabien, à Vitry, hier matin. Muni d'une arme de poing, il a menacé le boucher et exigé le contenu de la caisse. Face à son refus, il lui a alors donné plusieurs coups de crosse. Le commerçant a été légèrement blessé et le malfaiteur a finalement pris la fuite les mains vides.

CRÉTEIL

Sécurité renforcée à la piscine à vagues après les débordements



Créteil, hier. Autour du bassin, sur le toit. Des vigiles surveillent la piscine à vagues. (LP/A.-L. A.)

DES VIGILES autour du bassin, un autre sur le toit, un maître-chien dans sa voiture à l'extérieur... La sécurité de la piscine à vagues de Créteil a semble-t-il été renforcée pour sa réouverture hier. L'équipement avait été fermé après les débordements survenus mardi. Les agents de sécurité avaient eu du mal à gérer la grande affluence en cette journée caniculaire ainsi que l'intrusion de plusieurs fauteurs de trouble.

Nathalie ne cache pas sa joie de pouvoir retourner se baigner : « On vient ici tout l'été, car on ne part pas en vacances. On ne savait pas si ça allait être ouvert. On avait la boule au ventre », glisse cette mère de fa-

mille, entourée de trois enfants.

A l'entrée, pas de cohue. Les vigiles sont d'humeur tranquille : « Ça va ? Vous êtes sûrs d'avoir vos maillots de bain ? », demande l'un d'entre eux. Dehors, le brouhaha joyeux des enfants qui s'amuse à se baigner tranche avec les scènes dépeintes en début de semaine. Tout autour du bassin, plusieurs tee-shirts noirs siglés « sécurité » surveillent.

Les sacs passés au détecteur de métaux

L'un d'entre eux fait même une « ronde » sur le toit. La plupart refusent de parler — une consigne de la direction —, mais certains indi-

quent « qu'un budget conséquent a été donné, qu'il y a plus de personnes et même des maîtres-chiens ». En effet, trois maîtres-chiens et une quinzaine de vigiles ont été mobilisés pour l'occasion. « Il y a également plus de rondes avec un agent de surveillance à l'extérieur », note une instance proche du dossier.

Le gérant, qui a refusé de répondre à nos questions, a construit son dispositif avec le commissariat et les agents de l'intérieur. Outre les effectifs supplémentaires, une file réservée aux mères de famille et aux enfants a été créée, des agents sont dédiés aux contrôles des sacs à détecteur de métaux, un affichage et

une information rappellent le règlement ainsi que les horaires, sans oublier un système de barriérage. « Je suis surprise car, depuis que je viens, je n'ai jamais connu de problèmes », confie Alexandra.

Selon une source ayant connaissance du dossier, plusieurs alertes ont pourtant été faites afin qu'il y ait une restructuration de l'île de loisirs. La dernière remonterait juste avant les élections régionales, en décembre 2015. Selon cette même source, un programme de travaux « va être examiné prochainement » par la région, propriétaire du terrain.

ANNE-LAURE ABRAHAM

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 94

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2016 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,24 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,24 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2015.

Avis divers

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNE DE CRETEIL

Réunie le 19 juillet 2016, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial a accordé à la société

BOUGUES IMMOBILIER

l'autorisation de procéder à la modification substantielle du projet autorisé le 7 février 2014 pour la création d'un ensemble commercial de 3 941 m² situé 120, avenue du Maréchal Foch à CRETEIL.

COMMUNE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (VAL-DE-MARNE)

Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la création d'un périmètre de protection modifié (PPM) autour de la Tourelle de Valenton

Par délibération n° 16-06-28-167 en date du 28 juin 2016, le Conseil du Territoire numéro 12 Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villeneuve-Saint-Georges et la création d'un périmètre de protection modifié (PPM) autour de la Tourelle de Valenton.

La délibération susvisée est affichée au

siège de l'Etablissement Public Territorial (2 avenue Youri Gagarine - 94400 Vitry-sur-Seine) depuis le 21 juillet 2016 et en Mairie depuis le 19 juillet 20016 pour une durée d'un mois.

Le PLU révisé et le PPM créé sont tenu à la disposition du public en Mairie (DAUP - 22 rue de Balzac) aux heures et jours habituels d'ouverture.

COMMUNE DE VILLIERS-EN-BIERE

MENTION D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 19 juillet 2016, le Conseil Municipal de la commune de VILLIERS-EN-BIERE a approuvé la modification P.O.S.

Cette modification a pour caractéristiques principales de modifier 4 articles de la zone UE concernant la zone commerciale pour en favoriser sa densification tout en maintenant les conditions de sécurité routière et sa qualité paysagère.

Cette délibération annexée du dossier est tenue à la disposition du public à la mairie de VILLIERS-EN-BIERE et à la Préfecture, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Constitution de société

Par acte SSP en date à La Varenne Saint Hilaire du 08/07/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par Actions Simplifiée
- **Dénomination** :

AGAPI MOU

- **Siège** : 5, rue de la Porte des Bois - 94440 Marolles en Brie

- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Créteil
- **Capital** : 1 000 Euros
- **Objet** : Coiffure mixte, soins esthétiques et vente d'articles se rapportant à ces activités.

- **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer personnellement ou par mandataire, aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- **Agrément** : en cas de pluralité d'associés, toute cession à un tiers non associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- **Président** : Mme Alice BERNARDON ép. BRAVO demeurant 14, avenue Louis Blanc - 94210 La Varenne Saint Hilaire.

Par acte SSP en date du 14 MARS 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

DRIVE PRESTIGE CARS

Forme : SAS
Capital : 30 000 EUROS
Siège Social : 28 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC, 94270 LE KREMLIN BICETRE
Durée : 99 ans
Objet social : TRANSPORT PUBLICS ROUTIERS DE PERSONNE ACTIVITÉ ASSURÉES A LAIDE DE VÉHICULES N EXCÉDANT PAS NEUF PLACES ACHAT VENTE IMPORTS ET EXPORTS DE VÉHICULES A MOTEUR D OCCASIONS EXPLOITATION DE VOITURE DE TOURISME AVEC CHAUFFEUR
Cession d'actions et agréments : La cession des actions est constatée par un virement des actions cédées du compte du cédant au compte du cessionnaire. Cette opération ne s'effectue qu'après justification par le cédant du respect des dispositions légales et statutaires. Toute

cession effectuée en violation des clauses statutaires est nulle de plein droit.

Président : M. BOUHAFIA AYMEN DEMEURANT 28 RUE DU GENERAL LECLERC 94270 LE KREMLIN BICETRE Immatriculation au RCS de CRETEIL.

NIPPON TEI

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 boulevard Paul Vaillant Couturier Centre commercial Quais d'Ivry 94200 IVRY SUR SEINE
RCS N° : 789 069 838 de CRETEIL

Suivant la délibération de L'AGE en date du 30/06/2016: Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/06/2016. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

Par acte SSP en date du 28 avril 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

EMI TRANSPORT

Forme : SARL
Capital : 2000 euros
Siège Social : 102 Chemin du Pré de l'Étang Prolongé, 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Durée : 99 ans
Objet social : Transporteur public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places, conducteur compris.
Gérant : M GULTEKIN Kadir Mathieu, demeurant 102, Chemin du Pré de l'Étang Prolongé 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE Immatriculation au RCS de CRETEIL

Par acte SSP en date du 21/07/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

PANGRAM

Forme : SARL
Capital : 100 Euros.
Siège Social : 14, rue Plisson, 94160 St Mandé
Durée : 99 ans
Objet social : Conseil en communication digitale.
Gérant : M. SIMON Luc, Président Immatriculation au RCS de CRETEIL

Divers société

DADI NETTOIE PLUS

EURL au capital de 400 EUROS
Siège social : 112 RUE DE PARIS cs60002 - 94306 Vincennes
RCS N° : 535191720 de CRETEIL

Suivant la délibération de L'AGO en date du 15 MARS 2016: Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 25 MARS 2016. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

NIPPON TEI

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 boulevard Paul Vaillant Couturier Centre commercial Quais d'Ivry 94200 IVRY SUR SEINE
RCS N° : 789 069 838 de CRETEIL

L'AGE du 21/06/2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/06/2016, a été nommé liquidateur Mademoiselle CHIEU Stéphanie, demeurant 8 avenue de Choisy 75013 PARIS. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

AGENCE JOFFARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 Euros
siège social :
9, avenue Georges Clémenceau 94130 NOGENT SUR MARNE 998 650 618 RCS CRETEIL

Suivant PV du 6 janvier 2016, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 103 125 Euros en numéraire, pour le porter de 200 000 Euros à 303 125 Euros, par création de 165 actions nouvelles.

Suivant PV du 16 février 2016, le Président a constaté le caractère définitif de cette augmentation de capital.

Les articles 6 et 7 des statuts ont donc été modifiés.

Mention en sera faite au Tribunal de Commerce de CRETEIL.

Additif à l'annonce parue le 13 avril 2016, concernant la société :

SCI CAPILIX

Il fallait rajouter : 'Co-gérants : M. Pierre LECAREUX et Mme Carine LECAREUX demeurant 10 rue Sainte Geneviève 94150 Rungis'